

CONSEIL DE QUARTIER DU 25 AVRIL 2017
REPUBLIQUE / CHALANDRAY / GARE / CONCY
(Salle de répétition de l'Astral)

Ouverture de la séance par Mme la Présidente du Conseil de quartier à 19h :

Dominique BAROUX

Conseillère municipale déléguée en charge de l'éducation et des travaux dans les écoles

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER :

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE FORMULE :

Par petits groupes (10/12 personnes), les participants sont invités à réfléchir autour de 3 questions :

1. Quelle est l'identité de votre quartier ?
2. Quelle a été la mesure /décision la plus marquante pour le quartier au cours des trois dernières années ?
3. Quelle est votre attente principale pour le quartier pour les trois prochaines années ?

Chaque participant répond d'abord personnellement puis le groupe est invité à réagir sur ce que chacun a écrit. Un rapporteur est ensuite chargé de synthétiser et de présenter à l'ensemble du Conseil de quartier la réponse du groupe à chacune des questions.

En fin de réunion, un retour sur les doléances formulées lors du Conseil de quartier de l'automne 2016 est effectué.

I. IDENTITE DU QUARTIER

Le caractère pavillonnaire et résidentiel est tout d'abord unanimement souligné, ainsi que la proximité de la gare et de la ville de Crosne.

Sa tranquillité est également mise en avant, tout comme le dynamisme commercial de l'avenue de la République.

Enfin, l'importance de la circulation automobile, notamment sur l'avenue de la République et dans les rue du Général Leclerc et de Concy, est évoquée par beaucoup.

II. MESURE / DECISION MARQUANTE

L'amélioration de la propreté est fortement appréciée, de même que les aménagements urbains et rénovations de voirie (rond-point d'accès aux parkings Foch, rue Victor Hugo et rue du Dr Léon Deglaire particulièrement).

L'action de la Ville lors des inondations de 2016 et les travaux afférents, relatifs à l'écoulement des eaux, sont aussi salués par nombre d'habitants.

De plus, le déploiement de la fibre est accueilli avec satisfaction.

Enfin, le projet immobilier à l'angle des rues Leclerc / Concy est regretté par certains, bien que les engagements juridiques et financiers pris par la précédente Municipalité ne permettait pas de l'annuler et malgré les améliorations significatives obtenues par la nouvelle majorité (immeuble moins haut et en retrait, moins de logements, davantage de places de stationnement notamment).

III. ATTENTE PRINCIPALE

La fluidification et la diminution de la circulation automobile, essentiellement aux abords de la gare et dans les rue du Général Leclerc et de Concy, sont souhaitées par de nombreux habitants.

L'accélération du déploiement de la fibre est également attendue, de même que la poursuite des rénovations des voiries et des aménagements pour éviter de nouvelles inondations.

Enfin, la limitation de l'urbanisation, dans le cadre du nouveau Plan local d'urbanisme plus protecteur, reste une attente forte.

RETOUR SUR LES DOLEANCES DU PRECEDENT CONSEIL DE QUARTIER

1. *Nettoyage nécessaire le long de la rue Bastier de Bez ainsi que le long du grillage dans la rue du Hameau de Bellevue*
 - Engagement : La Ville interviendra auprès de la SNCF pour que le nécessaire soit fait.
 - Suivi : Le trottoir a été réparé et la replantation a été effectuée en mars. De plus, la végétation débordante de la rue Bastier de Bez a été traitée.

2. *Rue du Général Leclerc, avant la rue Chateaubriand, un panneau « rappel » n'est surmonté par aucun autre panneau.*
 - Engagement : Les services techniques de la Ville interviendront rapidement.
 - Suivi : Le panneau « 30 » a été posé le 26 janvier.